

Le marché du travail comme lieu de construction des marges chez les jeunes

Madeleine Gauthier

Number 27, 1996

Jeunes en difficulté : de l'exclusion vers l'itinérance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002353ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002353ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gauthier, M. (1996). Le marché du travail comme lieu de construction des marges chez les jeunes. *Cahiers de recherche sociologique*, (27), 17–30.
<https://doi.org/10.7202/1002353ar>

Article abstract

For youth, the labour market is a site for the construction of margins. The dissociation of the economic and social aspects of work is at the heart of a process leading a growing number of them to the limits of exclusion. With the acceleration of change, established regulating mechanisms are no longer able to attenuate certain negative effects on individuals. Insertion and exclusion approaches currently polarize youths in their individual strategies vis-a-vis certain work characteristics: precariousness, flexibility, intermittence, selectiveness and competition. Collective strategies are inadequate and need to be reinvented.

Le marché du travail comme lieu de construction des marges chez les jeunes

Madeleine GAUTHIER

La marginalité ne se construit pas hors de la société. Elle constitue un effet dynamique de l'activité des institutions ou de l'organisation. Chaque société, à chaque époque, produit ses marges, résultat inattendu de changements dont on n'a pu prévoir les conséquences sur les individus ni la réinterprétation que ceux-ci en ont faite. L'encadrement collectif tente d'atténuer ces effets, de les corriger, mais il arrive qu'il soit incapable de le faire, qu'il s'agisse de l'encadrement formel que l'on retrouve dans les politiques, les assurances ou les lois, ou de l'encadrement informel résultant des diverses manifestations de la solidarité.

Le marché du travail, ce dont il s'agit ici, n'est pas le seul lieu de construction des marges chez les jeunes d'aujourd'hui. Il n'en est peut-être même pas le plus important tant les expressions de la marginalité sont le résultat du renforcement de multiples conditions. S'entremêlent les difficultés d'insertion professionnelle, la privation de liens essentiels, les défauts de la «biographie» et certaines habitudes de vie, pour ne nommer que les facteurs individuels. Lorsque l'affranchissement des communautés et des appartenances, pour employer les mots de Gauchet, s'ajoute à ces divers éléments, les ingrédients sont présents pour constituer une situation à risque de dérapage vers des expressions de la marginalité comme celles qui ne cessent de nous étonner¹.

Les périodes de changement ont ceci de particulier que leurs effets se polarisent et deviennent antagonistes. Les mécanismes régulateurs ne peuvent être mis en place suffisamment rapidement pour atténuer le caractère négatif du changement et recréer la forme d'équilibre qui caractérise la société «stable». Ainsi, le processus d'individualisation, rêve de l'homme moderne, a ses ratés. Au moment où tout est en place dans la société de consommation et la société des services pour favoriser

¹ M. Gauchet, «La société d'insécurité, les effets sociaux de l'individualisme de masse», dans J. Donzelot (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Éditions Esprit, 1991, p. 70.

l'autonomie de l'individu, voilà que le grand rêve est contrecarré par les effets pervers de cette autonomie, effets dont les formes les plus typiques se retrouvent dans le monde du travail. Le travail autonome et le «contrat individuel» en sont les prototypes, là où le lien social est réduit à sa plus simple expression. Au mieux, il s'établit entre un employeur et un employé. Au pire, il est défini seulement par l'employeur ou encore, il enferme l'individu dans la solitude d'un emploi qui ne s'inscrit dans un aucun réseau.

La dissociation des aspects économiques et sociaux du travail est au cœur de ce processus de réduction. La compétition économique est devenue si prépondérante que même les mécanismes de régulation mis en place au moment de la révolution industrielle et après la grande Crise ont perdu de leur efficacité. Que l'on pense ici à l'assurance-chômage, aux conventions collectives de travail, à certains types de gestion, aux normes minimales du travail. Ils n'ont pas encore été remplacés par d'autres qui contribueraient à atténuer, chez certains individus, les effets dévastateurs du manque d'emplois, de l'emploi flexible ou de la précarité des conditions de travail.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle des jeunes, ces positions antagonistes prendront les formes de l'intégration sociale et de l'autonomie à une extrémité, et celles de l'exclusion, à l'autre. Les visages les plus répandus de l'exclusion dans ce processus d'individualisation de l'univers du travail sont «le précaire» et «le migrant», ce dernier vivant isolé des réseaux primaires qu'il a quittés et de ceux qu'il n'a pas réussi à reconstituer. Si l'individu manque de ressources et se trouve en situation d'isolement social, chacune de ces conditions peut conduire à une situation encore plus négative, telle l'itinérance, mais cet aboutissement n'est pas inévitable, puisqu'il est le résultat d'un processus plus que celui de l'addition de facteurs négatifs. Rosanvallon disait ainsi: «Cela n'a aucun sens d'essayer d'appréhender les exclus comme catégorie. Ce sont les *processus* d'exclusion qu'il faut prendre en compte².» Ainsi, le déplacement de la pauvreté d'un groupe à l'autre, d'un espace à l'autre, selon la conjoncture ou selon des changements plus profonds indique bien que celle-ci, aujourd'hui, n'est pas un phénomène «héréditaire» ni un phénomène irréversible, bien que des circonstances ou l'absence de certaines conditions puissent mener à la pauvreté plus rapidement que d'autres.

² P. Rosanvallon, *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Seuil, 1995, p. 202.

C'est dans cette perspective que seront examinées les voies qui peuvent conduire à une insertion professionnelle réussie comme aux limites de la marginalité (*voir le tableau récapitulatif à la page suivante*). Les caractéristiques nouvelles du monde du travail peuvent acheminer vers ces voies opposées puisque les mécanismes capables d'atténuer les «manques de l'individu» en période d'insertion — types d'emploi plus approprié, protections collectives, réseaux d'information et d'aide — jouent de moins en moins. Ces caractéristiques favorisent plutôt les plus forts dans tous les sens du terme, même dans des secteurs d'emploi qui n'exigent pas de compétence particulière.

Les jeunes³, pour de multiples raisons⁴, sont particulièrement atteints par les restructurations de l'univers du travail, même si, avec le temps, ces dernières finissent par rejoindre tous les groupes d'âge bien que selon des modalités différentes. Les principales caractéristiques des effets des restructurations seront examinées une à une, chacune pouvant conduire à une forme particulière de marginalisation, chacune faisant aussi appel à un type de stratégies qui mène sur les voies gagnantes ou oriente vers les voies de l'exclusion.

1 La précarité

Que faut-il entendre par précarité? La notion évoque une situation négative, donc elle se définirait par rapport à une autre qui ne le serait pas. Cette notion est plus particulièrement employée depuis la forte montée du chômage des jeunes au début des années quatre-vingt pour qualifier les emplois qui sont à l'inverse de l'emploi que l'on considérerait à ce moment comme standard ou comme typique. La notion renvoie à ces emplois de courte durée, à temps partiel non volontaire, faiblement rémunérés et sans avantages sociaux. On pourrait ajouter à ces caractéristiques le fait qu'ils conduisent rarement à l'emploi stable, contrairement à ceux qui, au terme d'un cheminement plus ou moins long, pourraient y mener.

³ Il sera principalement question ici des 20-24 ans puisqu'il s'agit de l'âge de l'insertion professionnelle bien que celui-ci ait tendance à se prolonger jusque vers la trentaine (M. Gauthier, *Une société sans les jeunes?*, Québec, IQRC, 1994).

⁴ Parmi ces raisons, signalons la vulnérabilité des jeunes, qui tient à leur inexpérience du marché du travail, mais aussi à la précarité de leur réseau sur ce marché et à la force persistante du critère d'ancienneté.

Tableau 1
Le marché du travail et les voies d'insertion
professionnelle ou d'exclusion des jeunes

Caractéristiques du marché du travail	Voies d'insertion	Voies d'exclusion
1. Précarité	Cheminement progressif	Chômage de longue durée
	Compléments dans le milieu immédiat	Faible protection
	Ressources au moins minimales	Appauvrissement
2. Flexibilité	Intégration des expériences	Travail «alimentaire»
	Développement de la polyvalence	Déqualification
	Ouverture au recyclage	Économie informelle Fuite en avant
3. Intermittence	Rémunération suffisante pour couvrir les périodes d'attente	Absence de ressources dans l'attente
	Protection sociale	Absence de protection sociale
	Cohabitation	Isolement résidentiel
	Soutien	Isolement social
	Construction d'un réseau dans la recherche d'emploi	
4. Sélectivité et compétition	Qualifications par la scolarisation, l'éducation continue, la formation professionnelle	Sous-scolarisation
	Utilisation du réseau d'information et d'orientation	Absence de réseaux
	Santé	Handicaps physiques et mentaux

Or les emplois créés depuis les années quatre-vingt et qui sont accessibles aux derniers venus sur le marché du travail présentent plusieurs de ces caractéristiques, en particulier les emplois issus du développement du secteur tertiaire. À la fin des années quatre-vingt, le Conseil économique du Canada reconnaissait la montée vertigineuse du secteur des services subdivisé en services dynamiques, en services traditionnels et en services commerciaux: «En 1989, les services représentaient près de 65 % du produit intérieur réel du pays et ce secteur employait bien au-delà du double de Canadiens que le secteur des biens⁵.» Les jeunes, les 20-24 ans dans ce cas, se retrouvent pour plus de la moitié dans les services et le commerce, et pour plus du quart, dans l'industrie manufacturière. Des études effectuées au milieu des années quatre-vingt indiquaient des changements dans la structure salariale qui désavantageaient les jeunes, c'est-à-dire que la rémunération dans les emplois où se trouvaient surtout les jeunes avait eu tendance à baisser alors que le contraire s'était produit là où se trouvaient principalement les aînés⁶. Faut-il ajouter que les jeunes figurent parmi les moins nombreux à pouvoir profiter d'une convention collective de travail⁷?

La précarité, notion employée pour décrire la situation des jeunes il y a plus d'une décennie déjà, a-t-elle encore quelque résonance aujourd'hui? Une analyse de l'enquête sur la population active et de l'enquête longitudinale sur l'activité de Statistique Canada indique que la situation des 20-24 ans dix ans plus tard (1982-1992) n'a guère changé sauf en ce qui concerne les taux de chômage, en particulier chez les filles⁸. Il faut cependant souligner le fait, en ce qui concerne le chômage, que la position relative des jeunes s'est améliorée par rapport à l'ensemble de la population active (ratio). Le terme d'«amélioration» ne rendrait cependant pas adéquatement compte de la réalité puisqu'il faudrait aussi dire que la situation générale s'est détériorée. La proportion des jeunes dans la population active et en emploi à plein temps a diminué, pour deux raisons principalement: le maintien aux études et le découragement devant le peu de succès dans la recherche d'emploi.

⁵ G. Betcherman et autres, *Tertiariation et polarisation de l'emploi*, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1991, p. 63.

⁶ J. Myles et autres, *Les salaires et les emplois au cours des années 1980: évolution des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne*, Ottawa, Statistique Canada, 1988, p. 41.

⁷ M. Gauthier, «Les jeunes, les autres groupes d'âge et l'emploi», *Interventions économiques. L'emploi en transition*, no 25, 1994, p. 69-92.

⁸ M. Gauthier, «Précaires un jour...? ou quelques questions à propos de l'avenir des jeunes contemporains», *Sociologie et société*, vol. XXVIII, no 1, 1996, p. 135 à 146.

La précarité ne débouche pas nécessairement sur une voie irréversible d'instabilité ou sur celle de l'exclusion. La situation des 30-34 ans, dix ans plus tard, n'est ni pire ni meilleure qu'elle ne l'était, à l'exception du chômage chez les hommes de 30-34 ans, ces derniers semblant représenter une part plus grande du chômage total que ce n'était le cas dix ans auparavant. L'augmentation du taux d'activité chez les 30-34 ans serait en faveur des femmes, ce qui s'explique par le fait que les femmes conservent leur emploi même après la naissance d'un premier enfant. Cette stratégie a un effet positif au chapitre de la situation financière de la famille puisque, ainsi que l'indique une étude du Conseil national du bien-être social, la pauvreté chez les familles biparentales est plus faible à cause de l'apport d'un deuxième revenu⁹.

La précarité d'emploi peut constituer une voie vers la pauvreté, celle de la famille lorsqu'il n'y a pas de revenu d'emploi ou qu'il n'y a qu'un seul revenu d'emploi précaire, celle des individus aussi puisqu'une proportion importante des 20-24 ans qui vivent seuls se trouvent sous le seuil de faible revenu, soit 44,8% en 1992 au Québec. Les étudiants contribuent sans doute à faire monter la moyenne. Cette pauvreté peut être temporaire puisque les taux ont tendance à baisser après 25 ans, même s'ils se maintiennent relativement élevés chez les mères seules et leurs enfants.

D'autres dimensions de la précarité d'emploi peuvent accroître les risques d'une pauvreté persistante, notamment la faible protection contre les accidents de parcours. L'absence d'assurance-salaire en cas de maladie, un temps d'emploi insuffisant pour permettre le recours à l'assurance-chômage en cas de perte d'emploi ou au moment d'une grossesse sont autant de circonstances qui nécessiteront que l'on s'adresse à l'assistance sociale. Cette solution pourra être évitée si le filet de sécurité que constitue aujourd'hui la famille d'origine ou le conjoint est là pour atténuer les conséquences de la période sans revenu. Or des études indiquent que les jeunes qui appartiennent à des familles pauvres ont tendance à s'en affranchir plus tôt¹⁰. Ainsi, une étude récente du ministère de la Sécurité du revenu, sans parler de pauvreté héréditaire, voit un lien entre la pauvreté de la famille et le recours des jeunes à l'aide sociale¹¹.

⁹ Conseil national du bien-être social, *Profil de la pauvreté, 1992*, Ottawa, Conseil national du bien-être social, 1994, p. 13.

¹⁰ Z. R. Ravanera, «Portrait de la vie familiale des jeunes adultes», dans R. Beaujot et autres, *La famille au long de la vie*, Ottawa, Statistique Canada, cat. 91-533F, hors-série, coll. «La conjoncture démographique», 1995, p. 19.

¹¹ N. Lemieux et P. Lanctôt, *Commencer sa vie adulte à l'aide sociale*, Québec, ministère de la Sécurité du revenu, 1995, p. 73-75.

2 La flexibilité

Que faut-il entendre par flexibilité d'emploi sinon ces nouveaux régimes qui laissent à l'employeur toute marge de manœuvre en matière de contrat de travail? Les contrats à durée déterminée, les sous-contrats, les forfaits, le travail occasionnel sans cumul d'ancienneté, la pige font désormais partie de la panoplie des premières expériences de travail, d'autant plus que les employeurs réussissent ainsi à se donner une grande souplesse de manœuvre et à déjouer les conventions collectives de travail. Le travail autonome a aussi gagné du terrain au cours des dernières décennies.

Un phénomène d'adaptation se produit chez les jeunes devant l'obligation qu'ils ont d'accepter divers régimes de travail: le «cheminement¹²». Le cheminement se définit d'abord par ce qu'il n'est pas, car il déborde la phase d'expérimentation du marché du travail dont parlent Osterman¹³ et Galland¹⁴. La phase de découverte et d'exploration survient de plus en plus tôt dans la vie des jeunes à cause des multiples milieux de travail qu'ils ont fréquentés dès leur vie scolaire. Lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail à la fin de leurs études, la plupart ont déjà une connaissance des règles de cet univers et de leur capacité de s'y intégrer. Le cheminement implique la poursuite de certains objectifs que l'individu se fixe en modelant ses aspirations sur ce qu'il connaît des possibilités de son environnement. Les jeunes disent, en entrevue, ne pas prévoir obtenir rapidement un emploi stable, mais espèrent au moins un emploi qui favorise le cumul des expériences et procure une plus grande marge d'autonomie dans la vie privée. Un certain réalisme caractérise ainsi les jeunes travailleurs qui ont appris à composer avec les incertitudes et à organiser leur vie en conséquence.

Les entrevues indiquent aussi, cependant, que le cheminement emprunte un processus différencié qui tient à de multiples conditions, tout autant au niveau d'instruction qu'aux particularités du milieu d'origine et des liens sociaux que l'individu a pu créer. Les jeunes qui atteignent leur objectif donnent l'impression, même s'ils sont encore dans la première moitié de la vingtaine, d'y être parvenus après une longue attente et beaucoup de patience, à la suite d'un parcours sinueux qui ne ressemble en rien à l'entrée dans un métier pour y demeurer. Le cheminement consiste plutôt à maîtriser les diverses expériences qui

¹² M. Gauthier, *ouvr. cité*, p. 259-264.

¹³ P. Osterman, *Getting Started. The Youth Labor Market*, Cambridge et Londres, MIT Press, 1980.

¹⁴ O. Galland, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, 1991.

pourraient conduire à plus d'autonomie. Autant, à une époque qui n'est pas tellement lointaine, il n'était pas de bon ton de présenter un *curriculum vitae* faisant état de multiples expériences, autant il peut être possible, aujourd'hui, de mettre en valeur ces expériences au gré de l'offre d'emploi. Ce qui pouvait être considéré comme de l'instabilité peut prendre le visage de la polyvalence, un atout que recherchent beaucoup d'employeurs.

La voie négative résidera dans l'obligation d'accepter n'importe quel emploi pour assurer sa subsistance, avec la déqualification que cela peut comporter. L'impossibilité de sortir des emplois caractéristiques du segment du travail réservé aux étudiants, par exemple, peut contribuer à cette déqualification, parce que ces emplois présentent peu d'intérêt dans un profil de carrière. Avec le temps, le diplôme perd de sa valeur et est vite déclassé par les nouveaux arrivants sur le marché.

Pis encore est la nécessité ou le choix de s'engager sur la voie de l'économie informelle, qu'il s'agisse du travail au noir ou des activités clandestines. Ni l'une ni l'autre de ces expériences ne peut être comptabilisée au titre de l'expérience de travail. Elles comportent des dangers. Des jeunes embauchés clandestinement sur le marché de la construction non seulement n'ont pas de reconnaissance professionnelle, mais ils ne peuvent pas profiter, advenant un accident par exemple, des recours habituels en de telles circonstances¹⁵. La nécessité conduit parfois à des comportements imprévisibles. Ainsi ces jeunes femmes qui, selon le témoignage de travailleuses sociales, acceptent de se prostituer pour gagner leur vie et parfois celle de leurs enfants.

Moins tragique, mais momentanément tout aussi néfaste, la fuite en avant pour suivre l'idéologie du jour ou pour tenter de se tirer d'une situation de chômage dont on ne voit pas l'issue. Le nombre d'entreprises s'est multiplié au cours de la dernière décennie. Mais le nombre de faillites a crû en proportion, laissant souvent dans une situation encore plus précaire celui ou celle qui a tout investi dans une expérience qui ne comportait pas les conditions de la durée. Certains jeunes mettront au compte de l'inexpérience l'échec du moment¹⁶.

¹⁵ M. Gauthier, ouvr. cité, p. 195.

¹⁶ Secrétariat à la jeunesse, *Les jeunes et l'entrepreneuriat*, Québec, Secrétariat à la jeunesse, 1996, p. 14.

3 L'intermittence

C'est moins la durée du chômage que l'intermittence en emploi qui caractérise les premières années d'expérience en emploi des jeunes. L'enquête longitudinale sur l'activité de Statistique Canada indique que les transitions sur le marché du travail se multiplient jusque vers la trentaine. Sur une période de trois ans, soit de 1988 à 1990, près de 40 % des 21-25 ans ont connu de deux à quatre transitions sur le marché du travail, ce qui est encore le cas de plus de 36 % des individus ayant entre 26 et 30 ans¹⁷. Plus du tiers des individus actifs ne connaîtraient donc pas encore la stabilité en emploi à cet âge.

L'enquête sur l'activité, parce qu'elle est longitudinale, rappelle que des caractéristiques de l'emploi autres que les seuls taux de chômage sont susceptibles de donner un meilleur aperçu de la réalité du travail chez les jeunes. Bien qu'on ait enregistré des taux de chômage de 16 % chez les 20-24 ans en 1986, par exemple, ils ont été 38 % à connaître au moins une semaine de chômage pendant cette période. Les jeunes sont nombreux à chômer parce qu'ils ont des emplois de courte durée, mais ils ne chôment généralement pas pour des périodes aussi longues que leurs aînés. En 1992, la durée moyenne du chômage était de 17,6 semaines chez les 15-24 ans et de 31,1 semaines chez les 45-64 ans (Statistique Canada).

La durée de l'intermittence en emploi dépendra souvent de la qualité du réseau de relations, tant en ce qui concerne l'information sur l'emploi qu'en ce qui concerne les possibilités d'embauche. De plus, l'instabilité d'emploi, à cause de la durée variable des contrats, isole les individus, le chômage n'étant pas vécu collectivement. La plupart des jeunes ont appris que l'envoi tous azimuts de *curriculum vitae* n'est à peu près d'aucune efficacité. Une étude effectuée auprès des usagers des centres d'emplois d'été pour étudiants indique que le tiers seulement des étudiants ont eu recours à ce moyen l'année de l'étude, les jeunes préférant le contact direct avec l'employeur¹⁸. Il vaut mieux «cultiver» ses relations, ce qui montre en même temps de quoi sont privés ceux qui, pour diverses raisons, ne sont pas inscrits dans des réseaux qui peuvent faciliter le retour en emploi. Plus subtile la relation avec le marché du travail au regard de la présence des parents en emploi. Une étude française indique que les jeunes dont la mère est en

¹⁷ M. Gauthier, «Précaires un jour...? ou quelques questions à propos de l'avenir des jeunes contemporains», art. cité.

¹⁸ J. Bujold, *Utilisation des Centres d'emploi du Canada par les étudiants*, Québec, IQRC, 1990 (rapport de recherche).

emploi (en plus du père) ont plus confiance en l'avenir et présentent moins de problèmes d'insertion¹⁹.

Certains comportements permettent d'éviter les effets négatifs de l'intermittence en emploi. Le soutien du conjoint, le partage du logement, diverses formes de cohabitation sont autant de moyens d'atténuer les conséquences d'une période sans revenu. Il semble bien cependant, par la proportion de jeunes qui vivent seuls au Québec, mais encore plus par la proportion de ceux qui vivent seuls et sous le seuil de faible revenu, que les différentes formes de partage de l'habitation ne soient pas des plus populaires. Comment expliquer cette forme d'isolement que l'on retrouve de façon moins prononcée dans d'autres provinces canadiennes ou dans d'autres pays? Certaines lois québécoises (aide sociale, prêts et bourses, etc.), par un effet non prévu, favoriseraient-elles ce comportement? De plus, on ne connaît pas bien les mécanismes d'intégration des jeunes migrants, fort nombreux, tant est important l'exode des régions.

4 La sélectivité du marché du travail et la compétition

Certaines catégories sociales sont sorties gagnantes des changements qui ont touché le monde du travail, d'autres ont beaucoup perdu, bien que les changements qui ont suivi aient pu atténuer, dans certains cas, l'effet des gains. C'est le cas des plus scolarisés, en particulier des filles. Ces dernières ont continué sur leur lancée la poursuite de certains objectifs de scolarisation contrairement aux garçons qui ont constitué le plus fort contingent de décrocheurs ou de jeunes qui ne parviennent pas à obtenir le diplôme d'études secondaires. Or les statistiques de l'activité indiquent que les plus scolarisés se tirent toujours mieux d'affaire dans le contexte actuel. On l'a vu à propos de la stabilité d'emploi. C'est aussi le cas en ce qui a trait aux autres caractéristiques de l'emploi²⁰.

Les jeunes filles auraient ainsi pu faire des gains énormes n'eût été la détérioration du marché du travail qui s'est répercutée sur la structure salariale et a donné lieu à une multiplication des emplois précaires, entraînant, à partir des années quatre-vingt, filles et garçons dans une

¹⁹ J. Capdevielle et autres, *Petits boulots et grand marché européen. Le travail démobilise*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, p. 87.

²⁰ M. Gauthier, «Les jeunes Québécois faiblement scolarisés et le monde du travail», dans P. Dandurand (dir.), *Enjeux actuels de la formation professionnelle*, Québec, IQRC, 1993.

situation moins avantageuse²¹. De même, filles et garçons doivent faire face au blocage de création d'emplois dans des secteurs d'activité qui étaient autrefois parmi les plus rémunérateurs et les mieux protégés, ceux de la fonction publique ou des grandes entreprises, par exemple. L'équité en emploi, qui touche plus particulièrement les filles, arrive au moment où les États et les grandes organisations n'ont plus les moyens de la payer, contribuant à ralentir ce qui aurait encore une fois constitué un gain pour les filles.

Il semble bien qu'un certain dosage de formation générale, de spécialisation et d'expérience du monde du travail constitue l'élément de base d'une insertion réussie. Mais cela ne suffit pas. Ce bagage doit s'accompagner d'un faire-valoir pour déjouer les règles de la concurrence et inscrire l'individu dans un réseau favorable. La mobilisation des ressources suppose aussi des connaissances et des relations qui font partie de la panoplie des moyens indispensables dans un contexte d'incertitude.

Les caractéristiques actuelles du monde du travail accentuent ainsi les écarts entre les individus. Les caractéristiques de l'activité dix ans après les pires sommets jamais atteints chez les 20-24 ans montraient une diminution du taux d'activité et un maintien d'un taux de chômage élevé chez les jeunes hommes, une diminution du travail à plein temps dans tous les cas. Seule la diminution du taux de chômage chez les jeunes femmes reflète une amélioration; certains attribuent cette baisse au retrait de la vie active des plus découragées, mais on pourrait aussi la relier à la poursuite des études, les femmes étant plus nombreuses à s'y consacrer à plein temps²².

Les caractéristiques des perdants ne tiennent pas seulement à l'âge, bien que l'âge puisse accélérer le processus de déqualification, d'isolement et d'éloignement des ressources qui permettent aux individus de renforcer les liens susceptibles de favoriser leur réinsertion en emploi. Ces caractéristiques peuvent engager dans un processus d'exclusion dont on ne ressort pas sans aide. L'individualisation des rapports sociaux dans le contexte du monde du travail conduit à une restructuration des catégories sociales. Comme on l'a vu, les différences s'établissent en fonction du type de ménage, de la plus ou moins grande proximité des liens sociaux, d'exigences posées par la

²¹ J. Myles et autres, *ouvr. cité*.

²² M. Gauthier, «Précaires un jour...? ou quelques questions à propos de l'avenir des jeunes contemporains», *art. cité*.

concurrence, ce qui laisse peu de possibilité à ceux qui souffrent de déficiences de quelque ordre que ce soit.

Conclusion

La manière d'échapper aux nouvelles règles du monde du travail est révélatrice des tendances de la société où l'obligation de repli sur les solutions individuelles réduit les possibilités de l'action collective. En éliminant les intermédiaires, l'organisation actuelle du travail laisse le plus souvent l'individu seul devant des règles qu'il ignore. Comme ces stratégies sont individuelles, elles renforcent ceux qui réussissent après les avoir employées: les plus polyvalents, les mieux adaptés au monde de la concurrence et les mieux informés quant aux possibilités du monde du travail. Il n'est pas étonnant, dans ce cas, que le nombre d'exclus²³ augmente, ce type de société favorisant «les plus forts». Les effets des restructurations en cours dans le monde du travail, qui se répercutent chez certaines catégories d'individus jusque dans la trentaine comme à d'autres âges de la vie maintenant, non seulement invitent à une redéfinition du contrat social qui tiendrait compte des nouveaux modes de gestion du travail, mais l'exigent. À défaut d'une telle redéfinition, le fossé entre les plus forts et ceux qui sont laissés à l'écart par leur biographie (handicap, santé mentale ou physique fragile), leur socialisation (manque de connaissances pertinentes) ou leurs conditions de vie (isolement de réseaux sociaux efficaces) continuera de se creuser²⁴.

L'assurance-chômage et l'aide sociale ont été conçues dans une perspective d'aide temporaire face à certains revers. Ces moyens ne sont plus adaptés au nouveau contexte dans lequel ne pas avoir d'emploi stable et ne pas avoir les revenus suffisants pour assurer sa subsistance ne sont plus des phénomènes rares. Comment repenser la façon de protéger les plus faibles? Faut-il se résigner à laisser uniquement jouer la loi du marché en laissant pour compte une portion grandissante de la population? D'autres époques ont vu apparaître des formes de solidarité collective qui ont atténué, au moins temporairement, les effets du capitalisme sauvage, prêt à resurgir au moindre sursaut de l'économie et

²³ La notion d'exclusion ne fait pas l'objet d'une définition unique; elle est employée ici pour marquer le pôle extrême d'un processus qui éloigne l'individu de toute participation dans les institutions de la société. J.-N. Chopart et S. Roy (dir.), «Y a-t-il des exclus? L'exclusion en débat», *Lien social et politiques* — RIAC, no 34, automne 1995.

²⁴ M. Gauthier et L. Mercier, *La pauvreté chez les jeunes. Précarité économique et fragilité sociale. Un bilan*. Québec, IQRC, 1994.

du développement technologique. Le modèle syndical et le rôle de l'État dans l'économie sont toujours présents, mais ont pris des formes qui ne correspondent pas toujours aux intérêts du faible. Les syndicats ne rejoignent pas, ou rejoignent plus difficilement, les nouveaux secteurs d'emploi, les petites entreprises et ceux qu'évincent les changements industriels et technologiques. Le privilège de l'âge a refait surface à travers le critère d'ancienneté et la disparition d'un âge obligatoire de la retraite. L'argument de la flexibilité ou de la «réingénierie» dans la restructuration des officines de l'État comme dans celle des grandes entreprises camoufle certains avantages qu'en retirent les uns au détriment des autres. Quelle direction prendra le marché du travail dans l'avenir, les modèles à forte dimension sociale semblant se faire plus rares dans l'ombre d'interventions radicales de gouvernements qui veulent régler leur problème d'endettement? L'économie sociale, ou la «construction par le bas²⁵», deviendra-t-elle la planche de salut de ceux qui ne possèdent pas les caractéristiques pour se frayer un chemin dans les nouvelles formes du marché du travail?

Madeleine GAUTHIER
INRS-Culture et société

Résumé

Le marché du travail constitue un lieu de construction des marges chez les jeunes. La dissociation des aspects économiques et sociaux du travail est au cœur d'un processus qui en conduit un nombre grandissant aux limites de l'exclusion. Avec l'accélération du changement, les mécanismes régulateurs mis en place antérieurement n'arrivent plus à atténuer certains effets négatifs sur les individus. Des voies d'insertion et des voies d'exclusion polarisent actuellement les jeunes dans des stratégies individuelles autour des caractéristiques du travail: précarité, flexibilité, intermittence, sélectivité et compétition. Les stratégies collectives sont inadéquates et à réinventer.

Mots-clés: travail, jeunes, marges, insertion, exclusion, précarité, flexibilité, intermittence, sélectivité, stratégies collectives.

²⁵ J.-N. Chopart et S. Roy (dir.), art. cité, p. 51.

Summary

For youth, the labour market is a site for the construction of margins. The dissociation of the economic and social aspects of work is at the heart of a process leading a growing number of them to the limits of exclusion. With the acceleration of change, established regulating mechanisms are no longer able to attenuate certain negative effects on individuals. Insertion and exclusion approaches currently polarize youths in their individual strategies vis-a-vis certain work characteristics: precariousness, flexibility, intermittence, selectiveness and competition. Collective strategies are inadequate and need to be reinvented.

Key-words: work, youth, margins, insertion, exclusion, precariousness, flexibility, intermittence, selectiveness, collective strategies.

Resumen

El mercado de trabajo constituye un lugar de construcción de márgenes para los jóvenes. La disociación de aspectos económicos y sociales del trabajo es el nudo de un proceso que lleva a un número creciente de jóvenes a los límites de la exclusión. Con la aceleración del cambio, los mecanismos reguladores existentes ya no logran atenuar ciertos efectos negativos sobre los individuos. Las vías de inserción y de exclusión empujan a los jóvenes hacia estrategias individuales relativas a las características actuales del trabajo: precariedad, flexibilidad, intermitencia, selectividad y competencia. Las estrategias colectivas son inadecuadas y deben ser reconsideradas.

Palabras claves: trabajo, jóvenes, márgenes, inserción, exclusión, flexibilidad, intermitencia, selectividad, estrategias colectivas.